

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### AVIS PUBLIC

#### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 7112-05-26 VISANT À AUTORISER UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR LA CONSTRUCTION D'UN PROJET RÉSIDENTIEL ET MIXTE SUR LE LOT 6 490 747.

Aux personnes et organismes intéressés ou désirant s'exprimer sur le 1<sup>er</sup> projet de résolution numéro 7112-05-26 visant à autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour la construction d'un projet résidentiel et mixte sur le lot 6 490 747.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 14 mai 2026, le conseil municipal a adopté le projet de résolution suivant :

- **Projet de résolution numéro 7112-05-26 visant à autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour la construction d'un projet résidentiel et mixte sur le lot 6 490 747.**

#### Résumé du projet de résolution

Le projet a pour objet l'aménagement et la construction d'immeubles résidentiels et mixtes. Il vise spécifiquement :

- À autoriser, l'implantation d'usages résidentiels, alors que la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur dans la zone M-17 ne permet pas ce type d'usage;
- À autoriser, l'implantation de 3 bâtiments multifamiliaux dont l'orientation n'est pas parallèle à la rue;
- À autoriser, l'aménagement de 2 bâtiments mixtes présentant une marge avant supérieure à la norme prescrite, soit plus de 9 mètres (20,89 mètres);
- À autoriser, l'aménagement d'espaces de stationnement en cour avant pour les 3 immeubles multifamiliaux et les 2 bâtiments mixtes;
- À modifier, les caractéristiques concernant la toiture des 5 bâtiments comportant des toits plats ne respectant pas les matériaux ou les caractéristiques prescrits au règlement de zonage 198-2007.

L'emplacement du PPCMOI correspond au 2692, route Carrier à Scott, et est illustré ci-dessous :

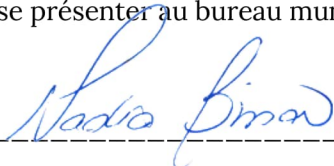


Le projet de résolution numéro 7112-05-26 contient des dispositions propres à un règlement susceptible de faire l'objet d'approbation référendaire.

#### Consultation publique

Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de résolution aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2026 à 19 h 00, à la salle du conseil de la municipalité de Scott au 1070, route du Président-Kennedy. Au cours de cette consultation, le maire ou son représentant expliquera le projet de résolution et les conséquences de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus à ce moment.

Toute personne qui désire obtenir ou consulter le projet de résolution, la description ou l'illustration du projet peut se présenter au bureau municipal aux heures normales de bureau.



**Donné à Scott**, ce 15 mai 2026

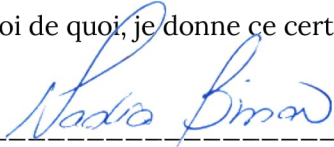
**Nadia Bisson, DMA**

Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)**

Je soussignée, Nadia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15 mai 2026.



-----  
**Nadia Bisson, DMA**

Directrice générale et greffière-trésorière